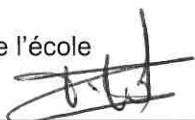


1. Organisation interne du conseil d'école :

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directrice de l'école – Présidente : Madame Frédérique COUTILLARD (CE2 B)	X	
Maîtres de l'école :		
Madame Sylvie FORESTIER (CP A)	X	
Monsieur Jean-Jacques CHAUVEAU (CP B)	X	
Madame Marie LELAY (CP / CE1)	X	
Madame Elsa TOUBOUL-HANS (CE1)	X	
Monsieur Thomas GOULEME (CE1 / CE2)	X	
Madame Aurore GILLIN (CE2 A)	X	
Madame Catherine BOUHADANA (CE2 B)	X	
Madame Annie BLEUSE (CM1 A)	X	
Monsieur Franck BERNARD (CM1 B)	X	
Monsieur Franck BARON (CM2 A)	X	
Madame Sarah MARFOQ (CM2 B)	X	
Représentants des parents d'élèves		
Madame Laëtitia DINANE (API)	X	
Madame Muriel KOPELIANSKIS (API)	X	
Madame Caroline DUBOIS (API)	X	
Madame Lilia OULDAMER (API)	X	
Madame Nadège MORVANT (API)	X	
Madame Raphaëlle MALRIN (PEEP)	X	
Madame Audrey BERNARD (PEEP)	X	
Madame Cécilia MINEO (PEEP)	X	
Madame Isabelle KRÖNERT (PEEP)	X	
Madame Christiane VUCKOVIC (PEEP)	X	
Inspecteur de l'Éducation nationale : Monsieur Gwennael PETILLAT		X
Maire de la commune ou son représentant : Madame Brigitte BOIRON	X	
VOIX CONSULTATIVE		
Membre du R.A.S.E.D.		X
Médecin scolaire :		X
Infirmière scolaire :		X
Assistante sociale :		X
A.T.S.E.M.		
Personne invitée :		

Procès-verbal établi le 17 /11/2025

 La présidente, directrice de l'école
 Madame COUTILLARD



 Le secrétaire de séance
 Monsieur GOULEME



PLAN		
1- Organisation interne du Conseil d'école 1.1 – Résultat des élections 1.2 – Profil de l'école	3- Vie de l'école 3.1- Bilan de la coopérative 3.2- Événements à venir 3.3- Projets de parents d'élèves	4- Moyens 4.1- Sécurité aux abords de l'école 4.2- Rénovation et entretien des bâtiments 4.3- Intervenant EPS
2- Organisation générale de l'école 2.1- Règlement intérieur 2.2- Projet d'école		

	Début du conseil : 18 heures
1.	<u>Organisation interne du conseil d'école</u>
1.1	<u>Les résultats des élections des parents d'élèves : 11 sièges à pourvoir.</u> Les élections des parents d'élèves se sont tenues par correspondance avec un dépouillement le 10 octobre. Nombre d'électeurs inscrits : 472 ; Nombre de votants : 316, Nombre de bulletins blancs ou nuls : 28. Taux de participation : 66,95 % (pour mémoire, il était de 61,30% lors des précédentes élections) API pourvoit 5 sièges : (134 suffrages) et PEEP pourvoit 6 sièges (154 suffrages) Le conseil n'est pas opposé à un vote électronique.
1.2	<u>Profil de l'école</u> L'école accueille à ce jour 280 élèves répartis comme suit : 2 CP, 1 CP/CE1, 1 CE1, 1 CE1/CE2, 2 CE2, 2 CM1 et 2 CM2 (57 CP, 44 CE1, 70 CE2, 54 CM1 et 55 CM2). La directrice, Mme COUTILLARD, est déchargée les lundis et mardis pour les tâches administratives et les éventuels rendez-vous. Madame BOUHADANA assure la classe lors de ces jours.
2	<u>Organisation générale de l'école :</u>
2.1	<u>Règlement intérieur :</u> Madame COUTILLARD relit le règlement intérieur. Monsieur BERNARD expose le protocole PHARe. L'école s'inscrit dans ce protocole au niveau 1. Tous les élèves ont participé à la journée de lutte contre le harcèlement. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il sera à la disposition des parents d'élèves dans les cahiers de liaison.
2.2	<u>Projet d'école :</u> 3 axes ciblés sur les apprentissages : 1. Pour maîtriser les fondamentaux, engagement de l'élève dans les apprentissages, développement du goût de l'effort et de la persévérance pour le conduire vers l'autonomie. 2. La façon d'apprendre : travail mené conjointement par le collectif enseignant (maternelle et collèges) pour développer les stratégies d'acquisition des savoirs. 3. S'épanouir et apprendre dans des lieux d'inspiration et de réalisation : à titre d'exemple, partenariats culturels et parcours éducatif de santé, intervention des parents pour présenter leurs métiers, école et cinéma. Le projet d'école sera travaillé en conseils des maîtres pour l'adapter aux nouveaux programmes. Madame BOIRON donne son accord pour que les manuels obsolètes soient donnés à des associations. Cette année, le Rased ne comporte plus que le psychologue scolaire.
3.	<u>Vie de l'école :</u>
3.1	<u>Bilan de la coopérative scolaire :</u> Madame FORESTIER, trésorière de l'école présente les comptes de l'année scolaire 2024-2025. Au 31 août 2025, au moment de la clôture des comptes, le solde de la coopérative scolaire était de 22 284,30 euros. Le total des dépenses s'élève à 20 190,58 euros. Pour l'année 2024, 15 954,99 € ont été dépensés pour des dépenses éducatives. La cotisation à l'OCCE était de 702 €. Les frais bancaires s'élèvent à 77€. Par exemple, pour un chèque impayé, les frais sont de 18 €. La vente des tee-shirts a rapporté environ 400 € et nous avons versé 500€ à Népal Asa. L'école prend en charge les trois séances annuelles d'école et cinéma qui coûtent 2,50 € par enfant et par séance. Les classes de CP et de CE2 se sont rendues à l'école de la campagne et cela a été financé par la coopérative générale pour un montant de 2 280 euros. Un bus a également été pris en charge par la coopérative de l'école. Le bénéfice des photos scolaires est de 1 935,10 €. Madame COUTILLARD remercie Mesdames FORESTIER et LELAY pour la tenue des comptes.

3.2	<u>Evénements :</u> - Les deux classes de CP, les deux classes de CE2 sont toutes allées à l'école de la campagne les 22 et 25 septembre. - Les classes de CP/CE1, CE1/CE2 se sont rendues au parc aux étoiles le 7/11 et les deux classes de CM1 s'y rendront le 21/11 en utilisant nos derniers crédits de bus de la mairie pour l'année 2025. - Les CM2 ont assisté à la prise de commandement de la garde républicaine au château de Maisons le 30 septembre. Les CM2 se rendront dans la Somme, les 16 et 19 février 2026, grâce aux Anciens Combattants qui financent la presque totalité de la journée. - Ecole et cinéma : les thèmes sont « La nature dans tous ses états » pour le cycle 2 et « Héritages » pour le cycle 3 (Programmation du 1^{er} trimestre : «A vol d'oiseaux » pour le cycle 2 en novembre et «Les pionniers du cinéma» pour le cycle 3). - Dans le cadre du programme « Sécurité pour tous », les deux classes de CM2 ont bénéficié de l'intervention des policiers municipaux. - Spectacles et expositions / ateliers proposés par le service culturel de la ville : Nous avons émis des souhaits de réservations pour les offres de la saison culturelle pour le 17^{ème} salon des arts. Il se tiendra au centre Montesquieu du 16 novembre au 6 décembre 2025. - La caisse des écoles va financer des ateliers au château de Maisons-Laffitte pour toutes les classes. De même, un film sera offert au mois de décembre. - La bibliothèque municipale propose à chaque enseignant deux ateliers par an. Les classes sont presque toutes inscrites. - Toutes les classes participeront au Prix des Incorruptibles qui est un prix de littérature de jeunesse. - Les CM1 B visiteront le centre d'entraînement le 13 novembre. - Les CP bénéficieront des luges sur le parvis de la bibliothèque en décembre. - La fête de l'école se tiendra le vendredi 29 mai 2026 de 19 heures à 21 heures. - La fête de la caisse des écoles aura lieu le samedi 13 juin 2026. <u>Projets des parents d'élèves :</u> API : Madame DINANE annonce l'organisation d'une tombola (dont l'objectif est l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école ou de jeux de cour) sera proposée au mois de décembre. Le tirage au sort aura lieu le 18 ou 19 décembre. Une bourse aux livres sera également proposée pendant la kermesse. En commun avec la PEEP, un projet de sensibilisation sur le handicap sera mené avec l'intervention de l'association handi-cap prévention. De même, la tenue du chalet de Noël sera commune le samedi 13 décembre de 15h à 18h. Des pâtisseries et des décors de Noël seront réalisés à l'école par les élèves. PEEP : la collecte de jouets de Noël pour le secours populaire sera reconduite lors de la première semaine de décembre. Le concours de dessins sera également à nouveau proposé et aura pour thème « Dessine ton héros préféré ». Le projet de travail sur l'empathie sera à nouveau proposé. Madame BERNARD-THOMAS centralisera les stylos récupérés dans les classes pour le projet Terracycle. L'association sportive de badminton souhaite intervenir sur le temps périscolaire. Pour cela, Madame BOIRON conseille qu'elle se rapproche du service des sports.
3.3.	

4. **Moyens**

4.1. **Sécurité aux abords de l'école**

Le quartier draine environ 900 enfants, entre les crèches, les écoles et le collège. Les parents sont à la recherche de solutions pour sécuriser les trottoirs ou la circulation. La solution consistant à fermer la rue de l'ancienne mairie ou le passage du tripot est envisagée.
Madame BOIRON aura prochainement des propositions du service de la voirie.

4.2. **Rénovation et entretien des bâtiments**

La sonnerie est réglée de manière trop forte au 1^{er} étage du bâtiment principal (80 décibels). Nous souhaiterions une sonnerie différente, moins violente. Madame COUTILLARD a formulé une demande de baisse ou de changement de la sonnerie le 18 septembre 2025. Monsieur BENALI (Directeur du service scolaire) et Monsieur DEFFORGE (gestionnaire de patrimoine) l'ont informée que la société Lepaute qui gère les sonneries, a cessé son activité.

Depuis le 1^{er} septembre 2022, Madame COUTILLARD demande chaque année (dans le cadre des gros travaux) que les peintures des deux classes situées dans le bâtiment côté rue soient refaites car elles sont très dégradées. Plus récemment, après le dégât des eaux survenu dans les logements au-dessus des classes, le plafond de la classe de Monsieur GOULEME est écaillé et une demande spécifique a été faite et validée le 28/04/2025. A ce jour, les peintures n'ont pas été refaites.

Madame BOIRON prend note de ces deux points.

Les rafraîchisseurs d'air seront récupérés par les services techniques de la mairie.

D'autres demandes d'installation de rideaux ou de stores seront formulées prochainement.

4.3. **Intervenants EPS**

Depuis la rentrée scolaire, la moitié des classes ne bénéficie pas de l'intervenant d'EPS de la mairie au POPD. Un nouvel intervenant a été recruté et les séances avec celui-ci débuteront le vendredi 7 novembre 2025.

Les CE1 et CP/CE1 ont débuté le cycle de natation. Il manque un maître-nageur.

Madame BOIRON informe que les CE2 bénéficieront de 10 séances de poney.

Communication du procès-verbal du conseil d'école :

Le compte rendu du conseil d'école sera affiché sur le panneau extérieur de l'école. Il sera consultable sur le site Internet de la mairie (www.maisonslaffitte.fr dans la rubrique vie scolaire puis conseils d'école) et sur le site internet de l'école <https://elementaireleprieure.ac-versailles.toutemonecole.fr/>

Les prochains conseils d'école se tiendront le lundi 16 février 2026 à 18 heures et le mardi 16 juin 2026 à 18 heures.

La séance est levée à 19 heures 20.